



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2009  
Français  
Original : anglais

### Commission du développement social

Quarante-huitième session

3-12 février 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

### Les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

#### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Dans sa résolution 2009/20, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de le présenter à la Commission du développement social à sa quarante-huitième session, en prenant en considération la résolution 62/179 de l'Assemblée générale intitulée « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international ». Le présent rapport examine les progrès accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD et de ses aspects sociaux dans le contexte des effets cumulés des crises alimentaire, énergétique, financière et économique mondiales et des changements climatiques.

\* E/CN.5/2010/1.



## I. Introduction

1. La création du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) remonte au trente-septième Sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui a adopté en juillet 2001 un cadre stratégique pour le développement socioéconomique de l'Afrique en tant que programme de l'Organisation. Le NEPAD représente la vision commune des dirigeants du continent, fermement convaincus qu'ils ont l'obligation impérieuse d'éliminer la pauvreté, de mettre leurs pays sur le chemin d'une croissance et d'un développement durables et de participer activement à l'économie mondiale.

2. Le NEPAD s'est employé dès le départ à hiérarchiser les priorités de développement du continent. Il a profondément modifié la nature du dialogue de l'Afrique avec ses partenaires de développement tant dans les régions développées que dans les régions en développement. Il a facilité l'avènement d'une approche du développement durable fondée sur le respect et la responsabilité mutuels, une étroite coopération dans le financement et l'exécution des grands projets de développement et sur la recherche de réponses aux problèmes nouveaux posés par les changements climatiques, les crises alimentaire et énergétique et la crise financière et économique mondiales.

3. Pour traduire cette approche dans la réalité, un plan d'action africain de l'Union africaine/NEPAD a été mis au point en 2005-2006 et révisé en 2009 par l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique. Les priorités de ce plan sont : l'infrastructure; l'agriculture et la sécurité alimentaire; la valorisation des ressources humaines; la science et la technologie; le commerce; l'industrie; l'accès aux marchés et le développement du secteur privé; l'environnement; les changements climatiques et le tourisme; la bonne gouvernance et l'administration; la paix et la sécurité; et l'égalité des sexes.

4. En facilitant l'investissement dans ces priorités, le NEPAD entend édifier des sociétés africaines politiquement, économiquement et socialement fortes et solidaires, et même temps, respectueuses de l'environnement. Investir dans ces domaines constitue pour les pays d'Afrique une source d'espoir renouvelé ainsi qu'un moyen de répondre aux multiples besoins de leurs pauvres, et en particulier parmi ces derniers aux besoins des femmes et des enfants, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, des migrants et des autres catégories défavorisées.

5. De surcroît, le NEPAD offre à ces pays la possibilité d'adopter et d'exécuter des politiques multisectorielles leur permettant de renforcer la prise de parole, la participation et l'autonomisation de tous les membres de la société. Ses politiques visent, entre autres, à élargir l'accès à une scolarisation de bonne qualité, à des soins de santé primaires bon marché, à des intrants agricoles essentiels tels que les semences et les engrais et aux services de distribution de l'eau et d'assainissement; à améliorer les réseaux routiers; et à encourager la participation de la population à l'élaboration des politiques locales et nationales. D'une façon générale, le NEPAD offre une base plus solide sur laquelle asseoir l'élimination de la pauvreté, la croissance et le développement durables en Afrique.

6. Depuis son lancement en 2001, des progrès visibles ont été accomplis par les gouvernements africains et leurs partenaires de développement dans la mise en œuvre du NEPAD. Des progrès ont été faits, par exemple, vers un renforcement de l'intégration régionale et vers une participation plus active de l'Afrique à l'économie mondiale. Les efforts visant à améliorer la gouvernance ont eux aussi pris de l'ampleur. De son côté, agissant en complément des efforts fournis par le continent, la communauté internationale a accru son aide à l'Afrique. Selon des estimations provisoires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'aide fournie à l'Afrique a atteint un total de 26 milliards de dollars en 2008, dont 22,5 milliards destinés à l'Afrique subsaharienne.

7. Toutefois, les efforts déployés aux niveaux régional et international ne sont pas encore suffisants pour résoudre les problèmes de développement du continent et pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance de 2015. Bien que les économies africaines aient connu un taux de croissance de près de 5 % ces dernières années, ce taux n'est pas encore assez élevé. Ce qui importe plus encore, c'est que des estimations récentes font apparaître une baisse prononcée des taux de croissance des économies africaines consécutive à la double crise économique et financière. Une baisse de la croissance entraîne généralement, mais non pas inévitablement, des conséquences négatives pour le développement social, dans la mesure où elle réduit la marge de manœuvre budgétaire des pays (voir le document E/ECA/COE/28/6).

8. Le présent rapport décrit les progrès accomplis dans la mise en œuvre des aspects sociaux du NEPAD et évalue l'impact sur le développement social des crises mondiales convergentes qui frappent tant les pays développés que les pays en développement, à savoir les crises alimentaire et énergétique de 2007-2008, la crise économique et financière mondiale actuelle et les changements climatiques en cours.

## **II. Progrès accomplis dans la promotion de la bonne gouvernance et de ses dimensions sociales**

9. Le NEPAD a lancé les pays d'Afrique sur la voie de la démocratie et de la bonne gouvernance. Un consensus de plus en plus général se fait jour parmi eux sur le fait qu'il ne peut y avoir de développement humain durable dans des contextes marqués par la mauvaise gouvernance, la corruption, des troubles civils persistants ou la guerre.

10. En reconnaissant que la paix, la sécurité et la bonne gouvernance sont indispensables au développement, les États d'Afrique se sont engagés, dans le cadre du Mécanisme africain d'examen par les pairs, à favoriser une culture de la bonne gouvernance et à encourager la participation la plus large possible des Africains de toutes catégories à cette gouvernance. Les premiers résultats obtenus sont encourageants.

11. Dans le cadre de sa politique d'appui au NEPAD, la CEA publie un *Rapport sur la gouvernance en Afrique* qui fait le point des progrès accomplis par le continent dans ce domaine. Dans la dernière édition de ce rapport, elle signale des

progrès modestes en matière de gouvernance politique et économique<sup>1</sup>. Des avancées ont été réalisées dans des domaines comme la paix et la sécurité, la croissance économique et l'amélioration du niveau de vie. Il y a eu aussi des avancées sur le plan de la gouvernance économique, de la section du secteur public, du gouvernement d'entreprise et du développement du secteur privé. Les économies africaines sont donc aujourd'hui mieux gérées, avec un renforcement progressif de la mobilisation des revenus, de la collecte de l'impôt et de l'administration des budgets.

12. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le nombre des pays d'Afrique en proie à des conflits violents est passé de 14 pendant les années 90 à 7 en 2006<sup>2</sup>. Il s'agit là d'une évolution bienvenue dans un continent dont les aspirations au développement ont trop souvent été compromises par des conflits civils et des guerres brutales et prolongées. Des pays sortis de conflits dévastateurs comme le Libéria, le Rwanda et la Sierra Leone, ainsi que leurs voisins, touchent maintenant les dividendes de la paix, rétablissent leurs administrations et refondent les institutions publiques et privées indispensables à la réalisation de leurs priorités de développement<sup>3</sup>.

13. Le *Rapport sur la gouvernance en Afrique de 2009* fait cependant observer que les pays d'Afrique n'ont guère progressé sur le plan de la gouvernance politique au cours des cinq dernières années. Bien que certains gouvernements aient pris des mesures tendant à améliorer la représentation politique, le caractère pluraliste des élections, la situation des droits de l'homme et l'état de droit, les progrès sont encore insuffisants pour ce qui est des systèmes électoraux et des partis politiques. Si l'on veut renforcer la confiance des populations dans les élections, il faudra que les gouvernements s'emploient à améliorer les processus électoraux. Les progrès qui pourront être réalisés dans ce domaine produiront des effets secondaires favorables sur les sphères économique et sociale. Un moyen parmi d'autres de parvenir à ce résultat serait de profiter du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour échanger les expériences et les bonnes pratiques nationales. En juillet 2009, 30 pays s'étaient inscrits au Mécanisme<sup>4</sup>, 12 pays avaient été évalués par leurs pairs et 6 autres s'étaient engagés dans le processus d'évaluation en accueillant des missions de soutien.

<sup>1</sup> Commission économique pour l'Afrique, *African Governance Report 2009*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford University Press, Oxford, 2009.

<sup>2</sup> Banque africaine de développement, *Rapport sur le développement en Afrique 2008-2009 : Règlement des conflits, paix et reconstruction en Afrique*, Éditions Economica, Paris, 2009.

<sup>3</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Bureau de la prévention des crises et du relèvement : rapport annuel 2008*, New York, 2009.

<sup>4</sup> Ces pays sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap-Vert, le Congo, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, Maurice, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, la République-Unie de Tanzanie, le Togo et la Zambie.

### III. Progrès accomplis dans les différents secteurs sociaux

#### A. La pauvreté et la faim

14. Selon des estimations récentes de la Banque mondiale, le nombre des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour dans l'Afrique subsaharienne est passé de 202 millions en 1981 à 384 millions en 2005. En termes relatifs, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de l'extrême pauvreté n'a presque pas changé, passant de 50,8 % en 1981 à 50,4 % en 2005. Le contraste est frappant avec la baisse du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde, qui est passé de 1,9 milliard en 1981 à 1,4 milliard en 2005. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a également baissé en Afrique du Nord, où il est passé de 8,8 millions à 4 millions pendant la même période<sup>5</sup>. En termes relatifs, l'extrême pauvreté est passée de 9,7 % à 2,7 % de la population de cette sous-région.

15. Bien que le nombre absolu des habitants de l'Afrique subsaharienne vivant dans une extrême pauvreté ait augmenté, cette tendance sous-régionale masque d'importantes différences entre les pays. Par exemple, en 1981, la proportion des habitants vivant en dessous du seuil de l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,25 dollar par jour, allait d'un minimum de 3,6 % au Gabon à un maximum de 89,9 % au Swaziland. On retrouve en 2005 des écarts de même amplitude, les taux d'extrême pauvreté restant peu élevés au Gabon (4,8 %), alors qu'ils atteignaient 86,1 % de la population au Libéria. Des écarts aussi importants montrent que la lutte contre l'extrême pauvreté doit employer des moyens adaptés aux besoins particuliers de chaque pays si l'on veut effectivement répondre à ces besoins.

16. L'augmentation du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en Afrique subsaharienne s'explique principalement par l'échec des efforts visant à promouvoir une croissance économique soutenue et rapide et à favoriser la création d'emplois productifs. Les actions qui ont été menées pour réduire le nombre des personnes vivant dans la pauvreté ont été compromises par le fait que de nombreux pays se sont dispensés de transformer en profondeur la structure de leur économie et de prendre des mesures énergiques contre l'accroissement des inégalités. Bien que les pays richement dotés en ressources naturelles aient bénéficié de l'augmentation récente des prix des matières premières et enregistré des taux de croissance parmi les plus élevés du monde, cette croissance ne s'est pas accompagnée d'une baisse substantielle de leur niveau de pauvreté. Par exemple, la proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour au Nigéria est passée de 47,2 % en 1981 à 62,4 % en 2005. Il s'ensuit que l'objectif de réduction de moitié des taux d'extrême pauvreté d'ici 2015 reste pour l'Afrique subsaharienne toute entière un défi très ambitieux qui ne pourra être relevé qu'au prix d'un engagement politique et d'investissements financiers soutenus.

17. Pour ce qui est de la lutte contre la faim, la région a enregistré quelques progrès. En 2007, le nombre de personnes souffrant chroniquement de la faim s'y élevait à 236 millions. Dans l'ensemble, entre 1995-1997 et 2003-2005, la

<sup>5</sup> Banque mondiale, PovCalNet, base de donnée en ligne consultable à l'adresse : <http://iresearch.worldbank.org> (consultée le 12 octobre 2009, en anglais seulement).

proportion de la population souffrant chroniquement de la faim est passée de 34 % à 30 %<sup>6</sup>. Les réductions les plus importantes ont été constatées au Ghana, au Congo, au Nigéria, au Mozambique et au Malawi. Cependant, selon des estimations récentes de la FAO, le nombre des personnes en situation d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne devrait augmenter de 6 % suite aux récentes crises alimentaire et énergétique et à la crise économique et financière mondiale en cours<sup>7</sup>.

18. Pour relever le défi de la pauvreté dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, la plupart des gouvernements ont lancé d'ambitieuses stratégies de lutte contre la pauvreté et ont intégré cette lutte dans la planification et la mise en œuvre de leurs programmes et budgets. Plusieurs rapports d'évaluation de pays établis dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs<sup>8</sup> ont signalé que l'application de saines politiques macroéconomiques et l'adoption progressive des institutions de l'état de droit et de formes de gouvernement fondées sur la participation ont produit des résultats positifs dans la lutte contre la pauvreté. Les mêmes rapports préviennent toutefois que l'effort d'assainissement des politiques macroéconomiques et d'institutionnalisation de l'état de droit a jusqu'à maintenant été trop modeste pour réduire sensiblement la pauvreté dont souffre l'ensemble du continent.

## B. Éducation et santé

19. Pour réduire la fracture éducative entre l'Afrique et le reste du monde et pour mettre en place une éducation primaire pour tous, ouvrir l'accès à l'enseignement secondaire et réduire les disparités entre les sexes dans l'éducation parmi les États membres de l'Union africaine, l'initiative de développement des ressources humaines mise en place par le NEPAD a fait, avec l'appui des partenaires internationaux, du système des Nations Unies et d'autres institutions multilatérales, des progrès remarquables sur le plan de la scolarisation, de la rétention des effectifs scolaires et de l'infrastructure. Dans son *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2009*<sup>9</sup>, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) calcule que les pays de l'Afrique subsaharienne consacrent en moyenne environ 4,4 % de leur produit national brut (PNB) à l'éducation. Les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PNB ont augmenté dans plusieurs pays, les augmentations les plus fortes étant constatées en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique et au Sénégal<sup>10</sup>. Toutefois, le même rapport fait observer

<sup>6</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008 : Prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces et perspectives*, Rome, 2008.

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009 : crises économiques – répercussions et enseignements*, Rome, 2009.

<sup>8</sup> Les rapports d'évaluation de pays préparés dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs sont disponibles pour les pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Ghana, Kenya, Ouganda et Rwanda.

<sup>9</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2009 : vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance*, Éditions UNESCO, Paris, 2009, p. 143.

<sup>10</sup> Les dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage du PNB sont passées, entre 1999 et 2005, de 3,6 % à 6 % en Éthiopie, de 5,4 % à 6,9 % au Kenya, de 3,5 % à 5 % au Sénégal et de 2,5 % à 5,3 % au Mozambique.

qu'en Afrique subsaharienne, près de la moitié des pays à faible revenu consacrent moins de 4 % de leur revenu national à l'éducation.

20. En général, une hausse des dépenses publiques consacrées à l'éducation fait monter le taux de scolarisation des garçons et des filles et le taux d'alphabétisation. Selon le *Rapport 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*<sup>11</sup>, le taux de scolarisation primaire a augmenté de 15 points de pourcentage entre 2000 et 2007. Malheureusement, le taux de scolarisation n'est qu'une partie de l'équation. En effet, de nombreux élèves décrochent avant d'avoir atteint la fin du cycle. Il faut aussi savoir que les deux tiers des enfants non scolarisés ne fréquenteront probablement jamais l'école. De même, on reconnaît de plus en plus, que la qualité de l'enseignement est un facteur crucial. Or les établissements scolaires sont en état de sous-financement et de sous-effectifs, si bien que trop d'élèves quittent l'école sans avoir acquis les aptitudes de base en matière de lecture, d'écriture et de calcul. Il y a une pénurie d'enseignants convenablement formés, et l'UNESCO estime que, pour atteindre l'objectif de l'éducation pour tous, l'Afrique subsaharienne devra recruter quelque 3,8 millions d'enseignants supplémentaires.

21. Des progrès ont été accomplis vers la parité des sexes à l'école. En Afrique du Nord, le ratio de scolarisation filles/garçons est passé de 90 filles à 94 filles pour 100 garçons entre 1999 et 2007, tandis qu'en Afrique subsaharienne il est passé de 85 filles à 90 filles pour 100 garçons pendant la même période. Pour l'école secondaire, ce ratio de scolarisation a augmenté en Afrique du Nord, où il est passé de 93 filles à 98 filles pour 100 garçons, mais il a baissé en Afrique subsaharienne, où il est passé de 82 filles à 79 filles pour 100 garçons. Dans l'enseignement supérieur, les filles ont dépassé les garçons en Afrique du Nord en 2007, avec 104 filles contre 68 filles pour 100 garçons en 1999. Inversement, le taux de parité des sexes dans l'enseignement supérieur a légèrement régressé en Afrique subsaharienne pendant la même période, passant de 69 filles à 67 filles pour 100 garçons<sup>11</sup>.

22. Les dispositions prises par les gouvernements pour atteindre l'objectif d'éducation primaire universelle ont conduit à une multiplication des écoles primaires. Le développement de l'enseignement primaire a ensuite entraîné les gouvernements à développer l'enseignement secondaire et tertiaire. Au début, les gouvernements africains ont souhaité élargir l'accès à l'enseignement supérieur en créant des établissements financés par des fonds publics; cependant, la plupart d'entre eux ont dû se résoudre à encourager la création d'établissements d'enseignements supérieur privés. C'est pourquoi on comptait en Afrique, en 2009, environ 200 établissements d'enseignement supérieur publics pour 468 établissements d'enseignement supérieur privé<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> *Rapport 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, Publication des Nations Unies, numéro de vente F.09.I.12.

<sup>12</sup> N. V. Varghese, « Private sector as a partner in higher education development in Africa » (Le secteur privé, un partenaire du développement de l'enseignement supérieur en Afrique), note d'orientation commune de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, du Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, de l'Association des universités africaines et de l'Institut international de planification de l'éducation, établie à la demande de l'Association des universités africaines (UNESCO, 2009) (en anglais seulement).

23. En ce qui concerne l'accès aux soins de santé primaires, plusieurs pays continuent d'éprouver de graves difficultés à mobiliser, répartir et administrer les moyens financiers nécessaires pour faire face à des fardeaux épidémiologiques croissants. On observe donc, dans les systèmes de soins primaires, de nombreuses faiblesses qui expliquent le caractère alarmant des indicateurs sanitaires de la région. Par exemple, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'espérance de vie à la naissance en Afrique est de seulement 52 ans. La moitié des décès liés à la maternité surviennent en Afrique subsaharienne, et aucune amélioration mesurable n'a été constatée dans ce domaine depuis 1990. Les taux de mortalité infantile demeurent élevés en Afrique subsaharienne, avec 145 décès pour 1 000 naissances d'enfants vivants. Près d'un enfant sur sept meurt avant d'atteindre son cinquième anniversaire. De récentes enquêtes font toutefois apparaître certains progrès dans des interventions cruciales pour la santé des enfants, parmi lesquels la distribution de moustiquaires insecticides contre le paludisme, l'allaitement maternel exclusif, les campagnes de vaccination et une distribution plus large des thérapies antirétrovirales permettant d'empêcher la transmission du VIH de la mère au nourrisson.

24. Le paludisme reste en Afrique subsaharienne un fléau majeur pour les enfants. Des progrès ont cependant été faits grâce à des programmes comme le Plan mondial d'action du Partenariat Faire reculer le paludisme (Partenariat RBM) et à une augmentation des fonds engagés à l'échelle mondiale dans des campagnes antipaludiques. Ces fonds sont en effet passés de 250 millions de dollars en 2004 à 700 millions de dollars en 2007. Ils ont atteint près de 1,1 milliard de dollars en 2008. Les dirigeants mondiaux restent déterminés à engager des milliards de dollars dans la lutte contre le paludisme, si l'on en juge d'après la Réunion de haut niveau de septembre 2008 sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Cet engagement de plus en plus résolu et les campagnes qui ont suivi ont permis d'augmenter considérablement le nombre des enfants dormant à l'abri d'une moustiquaire insecticide, qui est passé de 2 % en 2000 à 20 % en 2006<sup>11</sup>. En outre, la communauté internationale a promis 3 milliards de dollars à la nouvelle Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, qui a été lancée pendant la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Pour réduire le nombre des décès consécutifs au paludisme, l'Alliance a l'intention de distribuer d'ici la fin de 2010 plus de 240 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans les pays d'Afrique où le paludisme sévit à l'état endémique.

25. Le sida demeure une priorité sanitaire en Afrique. Malgré une diminution du nombre des nouveaux cas d'infection au VIH, qui est passé de 2,3 millions à 1,9 million entre 2001 et 2008, l'Afrique subsaharienne reste la région du monde la plus lourdement atteinte par le VIH/sida, et de loin, puisqu'elle représentait 71 % des nouveaux cas d'infection au VIH en 2008. L'amélioration de l'accès aux thérapies antirétrovirales a permis de contenir le nombre des décès par le sida, qui s'est maintenu à 1,4 million entre 2001 et 2008, avec pour conséquence que le nombre des personnes vivant avec le VIH ou le sida a augmenté puisque ces personnes ont vu leur espérance de vie s'allonger<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Le point sur l'épidémie de sida* (en anglais seulement), Genève 2009.



26. Des améliorations ont aussi été constatées dans d'autres domaines. Ainsi, la proportion d'enfants vaccinés contre la rougeole est passée de 55 % à 73 % entre 2000 et 2007. De même, l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement s'est amélioré entre 1990 et 2006, principalement dans les zones rurales.

#### IV. Promotion du développement agricole

27. Les efforts que déploient les pays d'Afrique pour renforcer leur agriculture afin de s'assurer une croissance économique durable, de créer des emplois productifs et de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle continuent de se heurter à des obstacles importants. Certains de ces obstacles ne sont pas nouveaux : événements climatiques tels que les sécheresses et les inondations; manque de débouchés; guerres civiles; et capacité insuffisante de tirer parti des techniques et connaissances agricoles modernes permettant d'améliorer les rendements. Les crises alimentaire et énergétique de 2007-2008 ont douloureusement mis en évidence les conséquences sociales de l'inertie dont souffre l'agriculture dans la région. Compliquant encore la situation, la crise économique mondiale actuelle pèse lourdement sur les perspectives de croissance de l'agriculture africaine, d'autant plus que de nombreux gouvernements fonctionnaient déjà dans un environnement budgétaire tendu avant l'éclatement de la crise.

28. Cela fait des dizaines d'années que, même en période d'expansion, les gouvernements africains et les donateurs accordent une faible priorité au secteur agricole dans la répartition de leurs fonds. Dans la plupart des pays d'Afrique, l'agriculture représente 25 % du produit intérieur brut (PIB) et emploie 70 % de la main-d'œuvre<sup>14</sup>. Des études ont montré que, dans certains de ces pays, c'est l'investissement dans l'agriculture qui a l'impact le plus important en termes de croissance et de réduction de la pauvreté, comme il ressort du tableau ci-dessous. Ce tableau montre que c'est l'investissement dans l'agriculture qui a produit les retours les plus importants en termes de croissance et de revenu rural au Ghana, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. En Éthiopie c'est l'investissement dans le réseau routier qui a eu l'impact le plus important sur la croissance. Quant au rendement négatif en termes de croissance de l'investissement dans l'éducation en milieu rural au Ghana, il s'explique par l'exode rural, qui a tendance à drainer vers les villes les plus instruites et les plus compétentes parmi les agriculteurs. Dans l'ensemble, l'investissement dans le secteur agricole peut réduire l'extrême pauvreté en améliorant la productivité agricole, ce qui entraîne souvent une hausse des revenus des ménages ruraux et une baisse des prix de l'alimentation. C'est pourquoi les gouvernements et les donateurs devraient s'attaquer en priorité au double problème de l'insuffisance des fonds publics affectés à l'agriculture au niveau national et du faible niveau de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture et au développement rural.

<sup>14</sup> Commission économique pour l'Afrique/Union africaine, *Rapport économique sur l'Afrique 2009 : Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales*, Addis-Abeba, CEA, 2009.

Tableau 1  
Retours sur les dépenses publiques en Afrique

Secteur	Ghana	Ouganda	République-Unie de Tanzanie	Éthiopie
<b>Retours en termes de croissance ou de revenu agricole</b> (monnaie locale/dépenses en monnaie locale)				
Agriculture	16,8	12,4	12,5	0,14
Éducation	0,2	7,2	9,0	0,56
Santé	1,3	0,9	e.n.e.	0,03
Réseaux routiers	8,8	2,7	9,1	4,22
<b>Classement des retours en termes de réduction de la pauvreté</b>				
Agriculture	e.n.e.	1	2	e.n.e.
Éducation	e.n.e.	3	1	e.n.e.
Santé	e.n.e.	4	e.n.e.	e.n.e.
Réseau routier	e.n.e.	2	3	e.n.e.

Source : Shenggen Fan, Tewodaj Mogues et Sam Benin, « Setting priorities for public spending for agricultural and rural development in Africa », note d'orientation n°12 de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (*Policy Brief, No. 12*), avril 2009, en anglais seulement.

Note : « e.n.e. » signifie « estimation non effectuée ».

29. De nombreux pays d'Afrique n'ont pas atteint les objectifs de croissance et d'investissement du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique décrits en 2003 dans la Déclaration de Maputo de l'Assemblée de l'Union africaine. Par cette déclaration, les chefs d'État et de gouvernement africains s'engageaient à affecter au moins 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture. À ce jour, sept pays seulement ont atteint cet objectif pourtant modeste, tandis que la majorité des gouvernements se situent autour de 4,5 % en moyenne. En 2006, le Mali a consacré 14 % de son budget à l'agriculture et en 2006-2007, le Malawi lui a consacré 12 % de son budget<sup>15</sup>. Un grand nombre de pays d'Afrique dépendent donc encore de l'aide publique au développement pour financer leur développement agricole. Or une telle stratégie n'est guère soutenable étant donné la précarité et l'irrégularité de l'aide. Pour accroître leur production alimentaire, réduire la pauvreté et la faim et atteindre à l'horizon 2015 l'objectif d'une croissance agricole d'au moins 6 % par an fixé par le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, les gouvernements africains devront modifier la hiérarchie de leurs priorités et redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources sur le plan national. Pour le moment, seuls l'Éthiopie, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, le Sénégal et la Gambie ont atteint ces dernières années l'objectif de 6 % de croissance agricole fixé par le Programme intégré<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Nouveau Programme pour le développement de l'Afrique, résumé du rapport annuel 2007 du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (en anglais seulement).

<sup>16</sup> Shenggen Fan, Tewodaj Mogues et Sam Benin, « Setting priorities for public spending for agricultural and rural development in Africa », note d'orientation (*policy brief*) n°12 de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, avril 2009.

30. Dans une série d'études de cas sur la croissance agricole et l'investissement comme moyens de la réduction de la pauvreté, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a montré qu'il était possible pour des pays comme le Ghana, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda et la Zambie d'atteindre d'ici à 2015 l'objectif de 6 % de croissance agricole annuelle<sup>17</sup>. Pour cela, cependant, les pays concernés devront accélérer la croissance de toutes leurs cultures et de tous leurs sous-secteurs, y compris la pêche et l'élevage. Il ne sera pas suffisant pour eux de se reposer sur un nombre limité de cultures ou sur des cultures d'exportation à forte valeur marchande. Au contraire, ils devront appuyer leur croissance agricole sur une large gamme de cultures et affecter au moins 10 % des recettes publiques au secteur agricole. À long terme, cet investissement favorisera une croissance économique diversifiée, fera baisser les prix des denrées alimentaires nationales et fera progresser les revenus tant ruraux qu'urbains.

31. Soucieux de faciliter le développement de systèmes agricoles durables en Afrique et dans d'autres régions à faible revenu, les dirigeants des pays du Groupe des Vingt (G-20) ont réaffirmé à l'issue de leur réunion au sommet de Pittsburgh leur engagement à accroître leur aide au secteur agricole des pays à faible revenu dans le cadre d'un fonds multilatéral qui servirait à financer des programmes comme le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Certains pays se sont engagés à appuyer plus énergiquement le développement de l'agriculture africaine par l'intermédiaire du Programme intégré. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, par exemple, s'est engagé à porter son investissement dans le développement agricole à 1,1 million de livres sterling au cours des trois prochaines années dans le cadre de l'engagement financier de 20 milliards de dollars du Groupe des Huit (G-8) pour la production alimentaire mondiale. De leur côté, les États-Unis d'Amérique, dans le cadre de leur campagne de lutte contre la faim en Afrique (*End Hunger in Africa*) et en collaboration avec l'Union africaine/NEPAD et d'autres pays donateurs, s'emploient à soutenir les actions du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et à faciliter la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre des personnes souffrant de la faim en Afrique.

## V. Promotion de l'infrastructure et de l'intégration régionale

32. En raison d'une infrastructure insuffisante, seulement 25 % de la population africaine a accès à l'électricité, 31 % a accès à des installations sanitaires satisfaisantes et 58 % a accès à l'eau potable. La proportion de la population qui a accès à des routes carrossables en toute saison est encore plus faible. Cette insuffisance de l'infrastructure sur l'ensemble du continent constitue un frein considérable à la croissance économique, au commerce international et à l'intégration régionale. L'investissement dans le réseau routier, l'électricité, les télécommunications, les technologies de l'information et des communications, l'eau et l'assainissement sont importants pour le développement social des régions tant rurales qu'urbaines, et notamment pour l'élimination de la pauvreté et pour la

<sup>17</sup> Voir les documents de réflexion (*discussion papers*) 00791, 00794, 00784, 00790 et 00689 de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

sécurité alimentaire. Le développement de l'infrastructure a aussi un effet positif important sur les salaires non agricoles et sur l'emploi.

33. Toutefois, malgré les bénéfices secondaires bien connus associés à un investissement soutenu dans l'infrastructure, les gouvernements africains ne consacrent qu'une modeste fraction de leur budget à ce poste. Les dépenses publiques pour le secteur des transports et des communications, par exemple, représentaient en moyenne 6,3 % des budgets nationaux en 1980, 3,9 % en 2000 et 3,7 % en 2005<sup>16</sup>. Cette tendance s'explique en grande partie par les programmes d'ajustement structurel que ces gouvernements ont appliqués depuis les années 1980 et qui visaient d'abord à réduire la dette publique et à contenir l'inflation. Or ce genre de politique n'a pas entraîné, comme on l'espérait, une augmentation des investissements privés dans l'infrastructure qui compenserait la réduction de l'investissement public. Le Plan d'action à court terme du NEPAD pour l'infrastructure entend donc renverser cette tendance négative et relancer l'investissement en rappelant aux gouvernements qu'ils doivent être les principaux moteurs du développement de l'infrastructure en Afrique en affectant à celle-ci des fonds importants à un rythme soutenu.

34. Pour combler ce déficit d'infrastructure et l'écart qui sépare l'Afrique du reste du monde dans ce domaine, un nombre croissant de pays ont appris à se servir du Plan d'action à court terme du NEPAD pour l'infrastructure et à tirer parti du Fonds de préparation de projets d'infrastructure au titre du NEPAD, qui est administré par la Banque africaine de développement. Ce fonds vise à résoudre les problèmes d'infrastructure qui constituent un obstacle majeur au renforcement de la productivité et de la compétitivité du continent. Il a mobilisé à ce jour près de 1,6 milliard de dollars pour financer des projets d'infrastructure dans les secteurs des transports et de l'énergie, notamment le projet de communication et télécommunications du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, le projet d'interconnexion des réseaux électriques du Nigéria, du Bénin, du Togo et du Ghana, l'East African Submarine Cable System (pose d'un câble sous-marin le long de la côte orientale de l'Afrique), un projet d'interconnexion électrique entre le Kenya et la Zambie, la construction de l'autoroute Kenya-Éthiopie et celle de l'oléoduc Kenya-Ouganda. En soutien à ces efforts, la Banque africaine de développement a approuvé en 2007 cinq projets régionaux au titre du NEPAD pour un coût total de 327 millions de dollars. Le Fonds pour la préparation de projets d'infrastructure au titre du NEPAD a approuvé une enveloppe supplémentaire de 4,2 milliards de dollars destinée à financer la préparation de sept projets dans les secteurs de l'énergie, des transports et des communications.

35. En stimulant l'investissement dans l'infrastructure, les projets de ce genre amélioreront à long terme les perspectives de croissance de l'Afrique, renforceront l'intégration économique régionale, créeront des emplois décents pour des milliers de travailleurs et contribueront de ce fait à l'élimination de la pauvreté. De plus, en améliorant l'accès aux marchés locaux, régionaux et internationaux, on réduira le coût de l'activité économique et, à plus long terme, on attirera des capitaux.

36. La crise mondiale ne manquera cependant pas de peser sur l'effort de développement de l'infrastructure et d'intégration régionale consenti par l'Afrique, à cause de la baisse des investissements étrangers directs. La crise a modifié les conditions du financement à long terme des projets d'infrastructure du NEPAD, qui sont pourtant essentiels pour l'intégration régionale du continent. L'énormité des

déficits budgétaires, conjuguée à la fuite des capitaux affectant les économies africaines émergentes, a amené à réduire les dimensions de nombreux projets de développement, voire à les abandonner. Il sera de plus en plus difficile de mobiliser les 52,2 milliards de dollars par an d'investissements publics et privés qu'il faudrait engager, selon le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, pour rattraper le retard de l'Afrique sur le plan de l'infrastructure. La crise risque d'affecter de deux façons les pays du continent qui essaient de mettre en œuvre le Plan d'action à court terme du NEPAD pour l'infrastructure. La première est que les gouvernements et leurs partenaires du secteur privé voient se réduire leurs possibilités de mobiliser des financements tant sur le marché intérieur que sur les marchés internationaux en raison du resserrement du crédit. Même si un pays ou une entreprise privée réussit à emprunter, c'est à un coût beaucoup plus élevé, voire prohibitif. La deuxième est que la crise économique mondiale a réduit les recettes fiscales des gouvernements et les bénéfices des entreprises et que, par conséquent, les partenariats secteur public-secteur privé ont moins les moyens ou l'envie de financer des grands projets.

## **VI. La crise financière et économique mondiale et les domaines d'action prioritaires du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique**

37. La région n'a pas été épargnée par les effets du ralentissement économique mondial qui a suivi la crise bancaire dans les économies développées. Tant dans les grandes que dans les petites économies africaines, l'effondrement de la demande de biens et de services touristiques de la part des pays occidentaux a fait chuter les recettes provenant de l'industrie manufacturière, du commerce et du tourisme. Il est donc de plus en plus à craindre que le ralentissement de l'activité financière et économique mondiale aura pour effet non seulement d'exacerber l'absence de progrès réalisés dans les principaux domaines sociaux, mais aussi de réduire à néant les avancées enregistrées dans certains secteurs sur un continent où beaucoup d'indicateurs sociaux sont médiocres depuis de nombreuses années.

38. Selon des données récentes du Département des affaires économiques et sociales, l'Afrique a affiché une performance économique en baisse en 2008 et en 2009, la crise fera reculer son taux de croissance de 2 à 4 points de pourcentage, alors qu'il excédait auparavant 5 % et qu'on s'attendait à ce qu'il atteigne en moyenne 6,5 % du produit intérieur brut (PIB) réel. Cela ne tient pas compte du fait que la croissance relativement élevée enregistrée ces dernières années ne s'était pas encore traduite par une hausse de l'emploi et une réduction massive de la pauvreté étant donné qu'elle avait conservé une assise étroite, profitant surtout aux industries extractives, et que les inégalités avaient augmenté.

39. Il existe plusieurs courroies de transmission de la crise mondiale aux sociétés africaines et à leurs priorités en matière de développement, dont celles définies dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et d'autres objectifs convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

40. Avant la crise financière et économique, la demande mondiale de produits de base en provenance d'Afrique avait atteint un niveau sans précédent. L'explosion de la demande et des prix de ces produits a beaucoup contribué à stimuler la croissance

régionale, ce qui a permis à de nombreux pays d'élargir leur marge d'action budgétaire et d'accroître les recettes publiques, lesquelles ont permis en partie de financer des investissements majeurs dans l'agriculture, l'éducation, la santé et les infrastructures. Toutefois, non seulement la contraction des économies occidentales a fait chuter la demande mondiale de produits africains, mais elle s'est aussi accompagnée d'un effondrement du cours des produits de base. Selon le scénario de référence des Nations Unies, la croissance du produit brut mondial atteindra 1 % seulement en 2009, contre 2,5 % en 2008<sup>18</sup>. Ce ralentissement fera reculer le taux de croissance de la production des pays en développement qui, de 5,9 % en 2008 passera à 4,6 % en 2009, tandis que le produit des pays développés diminuera de 0,5 % en 2009. C'est donc en premier lieu la diminution de la demande mondiale de produits de base en provenance d'Afrique et la baisse des prix de la plupart des produits exportés qui transmettront la crise mondiale aux économies africaines, freinant la croissance du PIB dans de nombreux pays.

41. En deuxième lieu, l'augmentation des taux d'intérêt restreindra l'accès mondial au crédit. En effet, la hausse du loyer de l'argent rendra le crédit inabordable à de nombreux pays africains et augmentera le coût du service de la dette extérieure, qui est souvent lié au dollar des États-Unis. La hausse des taux d'intérêt réduira les possibilités de financement du commerce et le flux des investissements étrangers directs (IED) vers l'Afrique puisque les grands investisseurs chercheront des placements sans risques, lesquels se font généralement dans les économies développées. Selon les dernières estimations de la CNUCED, les flux d'IED vers l'Afrique ont atteint le niveau record de 88 milliards de dollars en 2008, après six ans de croissance ininterrompue<sup>19</sup>. Ces investissements ont surtout concerné les pays producteurs de ressources naturelles et les pays riches en produits de base. Il est cependant probable que la crise induise une baisse des flux d'IED en 2009. Des données préliminaires indiquent en effet que ceux-ci ont déjà chuté d'environ 67 % au premier trimestre 2009. Or cet effondrement aura des répercussions majeures sur l'investissement dans les infrastructures en Afrique puisque les IED sont un élément essentiel de la formation brute de capital fixe. Il importe cependant de noter que les IED Sud-Sud vers l'Afrique ont augmenté, en particulier depuis la Chine, l'Inde, Singapour, la Malaisie et le Brésil, ce qui a permis d'atténuer quelque peu les effets de la contraction des flux en provenance des économies développées.

42. En troisième lieu, la récession dans les pays développés pourrait inciter certains grands pays donateurs à revenir sur les engagements pris par consensus à Monterrey et lors du Sommet du Groupe des Huit à Gleneagles en 2005 de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et d'accroître l'aide accordée à l'Afrique, respectivement. Le risque de forte réduction des flux d'aide publique au développement (APD) vers l'Afrique empêchera par conséquent les gouvernements de financer les investissements et les programmes sociaux qu'ils estiment importants.

<sup>18</sup> *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2009* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.II.C.2).

<sup>19</sup> *World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.09.II.D.15).

43. En quatrième lieu, le licenciement d'un grand nombre de travailleurs migrants dans les économies développées et émergentes se traduira par une diminution des envois de fonds par la diaspora africaine qui, si elle est brutale, se répercutera sur la consommation des ménages, la scolarisation et la santé des enfants et la création de petites et moyennes entreprises, qui sont sources d'emploi dans de nombreux pays. La Banque mondiale estime qu'à l'échelle de la planète, les envois de fonds baisseront de 5 à 8 % en 2009 après avoir affiché un taux d'augmentation annuel de 15 à 20 % entre 2005 et 2007. Pareille diminution aura des conséquences néfastes sur les économies des pays destinataires, dont une grande partie du PIB provient des envois de fonds de la diaspora. Au Lesotho, ceux-ci représentent environ 25 % du PIB et dans des pays comme l'Égypte, l'Éthiopie, le Maroc, le Nigéria et le Sénégal, ils représentent entre 5 et 10 % du PIB. On estime qu'en Afrique, une augmentation d'un point du pourcentage du PIB représenté par les envois de fonds fait baisser de 0,29 % le nombre de personnes vivant dans la pauvreté<sup>20</sup>.

44. En ce qui concerne les dépenses publiques sociales, il est probable que la crise non seulement empêchera les gouvernements africains de maintenir les niveaux d'investissement de ces dernières années, mais qu'elle entraînera aussi une réduction du pourcentage du PIB qui leur est consacré. S'il est peut-être trop tôt pour que ces effets se ressentent, une étude récente menée par l'UNESCO<sup>21</sup> pour évaluer l'incidence de la crise sur les dépenses d'éducation indique néanmoins que, dans l'ensemble, le pourcentage du PIB consacré par les pays africains aux dépenses publiques pour la période 2008-2009 n'a pas radicalement baissé. En effet, sur les 11 pays africains qui ont participé à cette étude mondiale, seuls trois – le Cameroun, le Congo et le Soudan – devraient dépenser moins pour l'éducation en 2009 qu'en 2008. Le Kenya, quant à lui, dépensera probablement moins en 2009 qu'en 2007.

45. En Afrique, la crise fera probablement des milliers de travailleurs pauvres supplémentaires dans la mesure où, en l'absence de toute protection sociale, ceux qui perdent leur emploi dans le secteur structuré se tourneront vers le secteur agricole et le secteur non structuré, où le taux de sous-emploi est élevé. Le pourcentage de travailleurs pauvres en Afrique subsaharienne devrait passer de 58,9 % en 2007 à 67,9 % en 2009<sup>22</sup>. La crise risque également d'accélérer la progression du pourcentage des emplois vulnérables dans la région. De fait, l'Organisation internationale du Travail prévoit qu'en Afrique subsaharienne, ce pourcentage passera respectivement de 72,9 % en 2008 à 77,8 % en 2009 et, en Afrique du Nord, de 36,8 % en 2008 à 42,4 % en 2009.

46. La crise a aussi considérablement aggravé les conditions de vie des plus démunis et des autres groupes vulnérables. Le FAO estime qu'en Afrique subsaharienne, 265 millions de personnes seront sous-alimentées à cause de la crise économique mondiale et des crises alimentaire et énergétique. Entre 2007 et 2008, ces dernières ont à elles seules plongé 115 millions de personnes dans la pauvreté chronique. La FAO prévient également qu'en 2009, la malnutrition pourrait contribuer au décès de 500 000 enfants africains tandis que, d'après une étude

<sup>20</sup> John Anyanwu et Andrew Erhijakpor, « Do International Remittances Affect Poverty in Africa? », document de la Banque africaine de développement.

<sup>21</sup> « L'incidence de la crise sur les dépenses publiques consacrées à l'éducation : conclusions de l'enquête rapide menée par l'UNESCO », premier rapport d'une série consacrée à l'incidence de la crise financière et économique mondiale sur le secteur de l'éducation (Paris, 2009).

<sup>22</sup> Tendances mondiales de l'emploi – janvier 2009, Organisation internationale du Travail (Genève, 2009).

récente de la Banque mondiale, la crise tuera chaque année entre 30 000 et 50 000 nourrissons, pour la plupart issus de familles pauvres<sup>23</sup>.

47. Il importe toutefois de faire observer que l'ampleur et la gravité de la crise mondiale pour les pays africains varieront selon que ceux-ci seront plus ou moins vulnérables aux chocs externes d'une telle magnitude. La capacité de chaque pays de surmonter la situation dépendra donc de sa structure de production et d'exportation, de son exposition au système financier international et de la question de savoir s'il a accumulé suffisamment de réserves en devises pour atténuer l'impact de la crise. Entrent également en ligne de compte la marge de manœuvre budgétaire, qui permet notamment de financer des programmes de relance, et la dépendance à l'égard de l'extérieur en matière budgétaire. C'est pourquoi les pays qui ont une situation budgétaire solide, une économie diversifiée et d'importantes réserves de change et dont le budget ne dépend pas largement de l'APD sont mieux équipés pour atténuer les effets de la crise tant sur leur économie que sur les personnes vulnérables comme les femmes, les enfants et les personnes âgées.

48. La majorité des pays africains qui devront faire face par eux-mêmes à la crise financière et économique auront des difficultés à réaliser les objectifs établis dans le cadre du NEPAD et les autres objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, principalement en raison du manque de moyens financiers. Il se trouve en effet que la plupart des pays d'Afrique ne disposent pas des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de relance nationaux susceptibles d'améliorer les flux de crédit, de stimuler la demande et de renforcer la croissance industrielle (voir tableau 2). Étant donné qu'ils n'ont pas les capacités suffisantes pour engager des dépenses anticycliques, leurs industries, déjà fragiles, n'ont aucun moyen de lutter équitablement contre des concurrents de pays développés qui ont bénéficié de mesures de relance.

Tableau 2  
**Mesures de relance budgétaires mises en œuvre pour faire face à la crise financière et économique mondiale**

	<i>Part du PIB (en pourcentage)</i>	<i>Mesures de relance budgétaires (en milliards de dollars É.-U.)</i>
Afrique du Sud	1,5	4,2
Égypte	1,7	2,7
Kenya	0,9	0,3
Nigéria	0,7	1,6
République-Unie de Tanzanie	6,4	1,3

Source : Département des affaires économiques et sociales, sur la base d'informations fournies par le Fonds monétaire international, l'OCDE, le Crédit Suisse et le Programme des Nations Unies pour le développement.

<sup>23</sup> Jed Friedman et Norbert Schady, « How many more infants are likely to die in Africa as a result of the global financial crisis? », document de travail de la Banque mondiale n° 5023 (Washington, Banque mondiale, 2009).



## VII. Les changements climatiques et les priorités et objectifs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique en matière de développement social

49. L'initiative en faveur de l'environnement lancée par l'Union africaine et le NEPAD part du principe qu'il faut s'attaquer aux problèmes écologiques de l'Afrique sans mettre en péril le développement durable et l'élimination de la pauvreté. C'est aussi ce que préconisent la Déclaration de Syrte sur les défis du développement intégré et durable de l'agriculture et des ressources en eau en Afrique, adoptée lors du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu en 2004, la Déclaration de Copenhague sur le développement social et les objectifs du Millénaire pour le développement. La mise en œuvre de cette initiative est cependant compromise non seulement par les effets négatifs de la crise financière et économique mondiale et des crises alimentaire et énergétique, mais aussi par les problèmes liés aux changements climatiques.

50. Ainsi qu'il est ressorti du Sommet sur les changements climatiques tenu par l'ONU en septembre 2009 et de la session spéciale consacrée aux changements climatiques du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, organisé par la CEA le même mois, les changements climatiques impactent déjà lourdement la capacité des pays d'Afrique de nourrir leurs habitants et de les protéger des caprices de la nature, de développer leur économie et de préserver leur environnement.

51. Bien que les pays d'Afrique soient ceux qui contribuent le moins au réchauffement climatique et à la montée du niveau des mers, ils devraient être parmi les premiers à en subir les conséquences, notamment la désertification, les sécheresses, les inondations, la diminution de l'accès aux ressources en eau douce et d'autres phénomènes climatiques extrêmes. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoit que d'ici à 2020, entre 75 et 250 millions d'Africains auront souffert de l'accentuation du stress hydrique et, dans certains pays, les changements climatiques risquent de réduire de moitié le rendement des cultures pluviales<sup>24</sup>. Le Groupe prévoit également dans son rapport que les zones côtières de faible élévation seront touchées par la montée du niveau des mers vers la fin du XXI<sup>e</sup> siècle et que la surface occupée par les zones arides et semi-arides aura augmenté de 5 à 8 % d'ici à 2080. Les changements climatiques pourraient aussi entraîner l'expansion des zones où se propagent les maladies à transmission vectorielle et un déclin des pêches, tous phénomènes qui menacent la survie de la région.

52. Les changements climatiques accentueront probablement à travers l'Afrique la vulnérabilité de ceux qui connaissent la pauvreté extrême et la faim. Ils auront également pour effet d'accroître le nombre de réfugiés climatiques; d'entraîner la désintégration sociale, conséquence de l'instabilité sociale et politique et des conflits liés aux ressources terrestres; et de faire naître de nouvelles menaces sanitaires dues à la fréquence et à l'intensité de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. Comme l'ont montré les récents

<sup>24</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Bilan 2007 des changements climatiques : conséquences, adaptation et vulnérabilité, contribution du Groupe de travail II du quatrième Rapport d'évolution du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, M. L. Parry et al., éd. (Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et New York, Cambridge University Press, 2007).

événements, de nombreux pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest ont été dévastés par des sécheresses et des inondations. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies estime qu'en 2008, près de 697 000 personnes de la région ont dû être évacuées à la suite de catastrophes soudaines.

53. L'Afrique devrait se voir donner une chance de développer son économie sans pour autant nuire à l'environnement. Investir dans l'énergie renouvelable et les technologies énergétiques propres l'aideront à faire face aux changements climatiques tout en lui permettant de créer des emplois et de nouvelles industries. Elle ne peut cependant pas s'attaquer seule au problème du climat et à ses conséquences sur le bien-être de l'humanité. Pour pouvoir sauter l'étape des solutions énergétiques polluantes, renforcer ses capacités d'adaptation et mettre en œuvre des stratégies de croissance durable peu gourmandes en carbone, elle aura besoin d'une aide financière et de transferts de technologies. Il lui faudra non seulement recevoir des fonds supplémentaires, mais aussi pouvoir compter sur la concrétisation en temps voulu des engagements pris en matière d'APD.

54. Pour contrer les changements écologiques majeurs qui ont une incidence directe sur les moyens de subsistance des populations, les gouvernements africains ont collaboré avec l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Banque africaine de développement, les communautés économiques régionales et les communautés locales à la mise en œuvre de projets tels que le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo et la Muraille verte pour le Sahara<sup>25</sup>, qui ont pour objectif de favoriser une gouvernance durable et plus efficace des forêts et de construire une « muraille » d'arbres à travers le Sahara pour repousser la désertification et améliorer l'agriculture et les conditions de vie des habitants des régions du Sahara et du Sahel. Outre qu'ils feront tampon et protégeront les populations vulnérables des effets des changements climatiques, ces vastes projets de conservation et de boisement créeront des emplois, aidant ainsi les pays à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La phase initiale de la Muraille verte pour le Sahara, qui doit durer deux ans et a été formellement approuvée par la Communauté des États sahélo-sahariens au Bénin en 2008, consiste à planter une ceinture d'arbres de 7 000 kilomètres de long et 15 kilomètres de large à un coût de 3 millions de dollars.

### **VIII. Création d'alliances visant à élargir la dimension sociale du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique**

55. Renforcer les dimensions sociales du NEPAD suppose l'existence des capacités et ressources nécessaires à la mise en œuvre de ses divers projets multisectoriels. L'amélioration des partenariats et de la coordination entre les gouvernements donateurs, le secteur privé, la société civile et les organisations philanthropiques concernant les priorités du NEPAD permettront au continent de bénéficier d'investissements directs, de l'aide publique au développement et des transferts de technologies nécessaires. Seuls, les gouvernements africains ne peuvent pas réunir les ressources humaines et financières dont ils ont besoin pour

---

<sup>25</sup> Cette initiative sera mise en œuvre dans les pays du Sahara et du Sahel.

atteindre tous les objectifs prioritaires du NEPAD. Il convient donc d'établir des partenariats en faveur du développement de l'Afrique qui soient plus dynamiques, plus efficaces et mieux soutenus. Les pays développés devront s'acquitter de leurs engagements en matière d'aide et prendre des mesures concrètes pour atteindre l'objectif consistant à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. Il faudra aussi se pencher sur le caractère conditionnel et imprévisible de l'APD et son affectation, qui restent les obstacles majeurs à une aide efficace.

56. À ce jour, de plus en plus de pays africains coopèrent étroitement avec les principaux organismes de développement pour harmoniser leurs stratégies agricoles et leurs mécanismes d'investissement. Ces efforts ont notamment permis d'aligner la stratégie agricole pour l'Afrique de la Banque mondiale sur les principaux éléments du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. En outre, des pays tels que les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la Suède ont redoublé d'efforts pour soutenir l'agriculture africaine. Pour que ce type de partenariat soit fructueux, il faudrait toutefois qu'il encourage la prise en main des programmes par les pays qui en bénéficient.

57. Afin de soutenir des projets de développement axés sur la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes en Afrique, notamment face à la pauvreté et au VIH/sida, le Gouvernement espagnol et le NEPAD ont signé un accord quinquennal qui prévoit le financement à hauteur de 50 millions d'euros du Fonds NEPAD-Espagne pour le renforcement du pouvoir d'action des femmes africaines. Ce fonds, qui est devenu opérationnel en mai 2008, subventionne des projets en Afrique. Il a, à ce jour, alloué 6,2 millions d'euros à 46 projets répartis dans 23 pays.

58. Les partenariats jouent également un rôle critique dans le renforcement de l'intégration régionale en Afrique grâce aux améliorations infrastructurelles qu'ils permettent. Par exemple, le plan infrastructurel du NEPAD est soutenu par la Banque africaine de développement, la Banque mondiale (par le biais du Plan d'action pour l'Afrique), le partenariat Europe-Afrique pour les infrastructures et le Consortium pour les infrastructures en Afrique créé par le Groupe des Huit. La Banque africaine de développement, dont les locaux abritent le Consortium pour les infrastructures en Afrique, a consacré 60 % des 8,9 milliards de dollars qu'elle destinait aux prêts à conditions libérales pour l'exercice 2008-2010 à la construction et à la rénovation d'infrastructures sur tout le continent. L'Union européenne a également élaboré une nouvelle stratégie régionale qui vise à favoriser l'interconnectivité continentale en repérant les maillons manquants des réseaux existants et en harmonisant les politiques de transport à travers l'Afrique. De grands donateurs internationaux, tels l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et le Ministère britannique du développement international, œuvrent activement à l'amélioration de la sécurité routière et à la facilitation du commerce le long des couloirs régionaux de transport.

59. Dans le domaine de la santé, les partenariats restent indispensables pour combler les déficits financiers. Ainsi les États-Unis ont-ils récemment annoncé qu'ils consacraient 63 milliards de dollars à la mise en œuvre d'une initiative de santé mondiale visant à lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'Union européenne, qui reste le premier fournisseur d'aide sanitaire à l'Afrique, s'est engagée à faire bénéficier cette dernière d'au moins 50 % du total des crédits qu'elle prévoit de consacrer à l'APD, soit 0,56 % de son revenu brut d'ici à 2010 et 0,7 % d'ici à 2015. Grâce à son action contre le paludisme, le Japon aide également des

pays comme l'Érythrée, la Gambie, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et la Zambie à réduire la morbidité et la mortalité.

60. En ce qui concerne l'éducation, 22 pays d'Afrique sont membres de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous, lancée en 2002 sous la forme d'un pacte mondial en vertu duquel des pays à faible revenu et des pays donateurs sont convenus d'aider les pays pauvres à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'éducation. L'engagement pris à ce sujet par les dirigeants du Groupe des Huit lors du sommet qui s'est tenu à L'Aquila (Italie) est donc tout à fait louable. En outre, le Cadre de politique sociale pour l'Afrique adopté par l'Union africaine prévoit le renforcement des partenariats avec les pays donateurs, les organisations de la société civile, le secteur privé et les organisations philanthropiques.

61. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, l'Afrique bénéficie d'investissements importants alignés sur ses priorités de développement. Des pays tels que la Chine, l'Inde et Singapour ont accru leurs investissements dans le développement des infrastructures, les technologies de l'information et des communications, l'agriculture, la lutte contre l'inégalité des sexes, le renforcement des capacités, la coopération technique, la santé publique et la protection de l'environnement. De gros efforts ont été déployés pour renforcer les relations commerciales entre l'Afrique et les pays émergents et autres pays en développement, grâce auxquels, par exemple, le commerce entre l'Afrique et l'Inde a atteint 36 milliards de dollars pour la période 2008-2009 et celui entre l'Afrique et la Chine un montant record de 107 milliards de dollars en 2008.

## IX. Conclusions et recommandations

62. Les crises mondiales risquent d'annuler les gains en matière de bien-être réalisés ces 10 dernières années grâce à l'amélioration de la performance économique. Pour l'Afrique, les conséquences sociales défavorables dureront selon toute vraisemblance beaucoup plus longtemps, même après la reprise dans les pays développés. L'absence de programmes de protection sociale qui viendraient contrebalancer les effets d'une récession mondiale sur les personnes et les familles aggravera probablement la situation et ce sont les travailleurs pauvres et les autres groupes vulnérables qui seront le plus durement touchés. Il semble donc que les pays africains sortiront les derniers du marasme et que leur situation sera plus mauvaise après la reprise qu'avant les crises. Ils risquent donc de connaître une croissance économique ralentie et des taux de chômage et de pauvreté élevés et de voir se réduire les perspectives de réalisation des objectifs définis dans le NEPAD et d'autres objectifs convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

63. **Pour s'assurer qu'ils prennent véritablement en main leur développement, les pays d'Afrique doivent continuer à intégrer les priorités du NEPAD dans leurs plans nationaux de développement. Il leur faut également poursuivre leurs efforts en vue de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles afin de conceptualiser, de planifier, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les programmes de façon efficace et économique. Ces efforts devraient être renforcés grâce à la mise en commun Nord-Sud et Sud-Sud des données d'expérience et des meilleures pratiques régionales.**

64. Pour gérer efficacement le processus de développement envisagé par le NEPAD, les pays africains doivent renforcer les institutions chargées d'un ensemble de politiques ou de tâches plutôt que celles qui sont très spécialisées et axées sur le marché. Des institutions publiques polyvalentes les aideront à définir les politiques les mieux adaptées à leur situation respective. À cet égard, l'État joue un rôle primordial, comme permettent de le constater les crises financière et économique actuelles.

65. Les partenaires de développement de l'Afrique doivent continuer d'intégrer les priorités, valeurs et principes du NEPAD dans leurs programmes d'aide au développement.

66. Les pays d'Afrique et leurs partenaires de développement doivent placer les populations au centre de l'action menée par les gouvernements en faveur du développement et s'assurer qu'ils consacrent les investissements nécessaires à la santé, à l'éducation et aux programmes de protection sociale, tels que les programmes de distribution de repas scolaires, afin de limiter les effets du ralentissement économique mondial sur les secteurs sociaux les plus importants.

67. Il convient de renforcer et de financer intégralement les initiatives qui ont fait leurs preuves dans les domaines de l'éducation, la santé, la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, l'agriculture durable, l'énergie et les infrastructures, telles que l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous.

68. La communauté internationale doit aider les pays d'Afrique à s'attaquer au problème des changements climatiques en leur fournissant les ressources nécessaires à la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation.